LE POINT EN RECHERCHE

Mai 2009

Série socio-économique 09-012

Habitations pour les personnes ayant une déficience intellectuelle dans les communautés intentionnelles : détermination de structures pertinentes sur le plan de l'aménagement matériel et de l'administration

Bien que beaucoup de recherches aient été menées sur les besoins de logement des personnes souffrant d'incapacité physique, il en existe très peu sur les besoins de celles ayant une déficience intellectuelle[1]. Ce projet, réalisé par le Saskatoon Housing Initiatives Partnership (SHIP) et la Saskatchewan Association for Community Living (SACL), vise à combler cette lacune.

CONTEXTE ET OBJECTIFS

Les chercheurs du SHIP et de la SACL désiraient cerner les besoins en habitation des personnes atteintes de déficience intellectuelle et analyser la possibilité d'y répondre dans une « communauté intentionnelle »[2]. Étant donné que les communautés intentionnelles favorisent habituellement l'inclusion sociale, les chercheurs désiraient savoir si elles pouvaient aussi offrir un environnement convenant à ces personnes.

La recherche comportait trois objectifs :

1. Comprendre comment les personnes atteintes de déficience intellectuelle utilisent les surfaces habitables d'une maison et déterminer les bonnes caractéristiques de conception.
2. Définir les aménagements devant se trouver dans la collectivité ou le quartier pour assurer l'accessibilité.
3. Déterminer le soutien dont ont besoin les personnes souffrant de déficience intellectuelle pour participer concrètement au processus de prise de décision au sein d'une communauté intentionnelle.

MÉTHODE

Les chercheurs ont concentré leurs efforts sur les trois points qui leur semblaient importants pour répondre aux besoins en habitation des personnes ayant une déficience intellectuelle, à savoir :

1. l'*accessibilité* de l'habitation, à la fois sur le plan des caractéristiques particulières de la conception du bâtiment et des aménagements et sur celui de la collectivité ou du quartier.

   L'accessibilité de l'habitation pour les personnes ayant une déficience intellectuelle dépend de plusieurs facteurs, dont la conception de la maison, l'aménagement du quartier ou le milieu communautaire et le degré de soutien offert dans le milieu de vie.

---

[1] Par déficience intellectuelle, on entend une capacité limitée d'apprentissage qui peut parfois se traduire par de la difficulté à faire face aux exigences de la vie quotidienne. Cet état se manifeste habituellement dès la naissance ou avant l'âge de 18 ans. Pour obtenir plus de renseignements, consultez le site Web de la Saskatchewan Association for Community Living à l'adresse http://www.sacl.org/webapp/DesktopDefault.aspx?tabindex=0&tabid=1. Ce site est en anglais et a été consulté en octobre 2008.

[2] L'expression « communauté intentionnelle » est une désignation générale qui englobe un grand nombre de types d'habitations, dont des écovillages, des habitations communautaires, des fiducies foncières résidentielles, des coopératives d'habitation et d'autres projets d'habitation au sein desquels les gens « luttent ensemble en partageant une vision commune ». Pour obtenir plus de renseignements, consultez le site Web sur les communautés intentionnelles à l'adresse http://www.ic.org/. Ce site est en anglais et a été consulté en octobre 2008.

Canada

SCHL CMHC
AU CŒUR DE L'HABITATION

2. le degré d'*acceptation* des personnes ayant une déficience intellectuelle par les membres d'une communauté intentionnelle.

   La façon dont les membres de la collectivité perçoivent l'invalidité influe sur l'acceptation des personnes atteintes.

   Quatre modèles de perception de la déficience ont été étudiés :

   - selon le *modèle médical*, la personne handicapée souffre d'un état pathologique nécessitant les soins d'un médecin. En d'autres termes, elle est considérée comme le problème.
   - selon le *modèle social*, la déficience est le défaut de la société à assurer l'accessibilité et à faire preuve d'acceptation plutôt qu'une limite personnelle.
   - selon le *modèle de l'affirmation*, qui se fonde sur une vision positive non tragique de la déficience, celle-ci correspond à une déficience entre la personne et la société plutôt qu'à une déficience chez la personne.
   - selon le *modèle de la valorisation du rôle social (VRS)*, tous possèdent des dons naturels ou une valeur sociale. L'acceptation des personnes ayant une déficience s'établit mieux en définissant et en faisant connaître ces talents.

3. les effets sur l'administration ou l'*autorité* des gestionnaires engendrés par l'intégration de personnes ayant une déficience intellectuelle à une communauté intentionnelle.

Ces facteurs ont été étudiés en consultant de la documentation et en menant une recherche principale auprès d'un échantillon de personnes ayant une déficience intellectuelle ou des membres de leur famille, ou des deux, vivant en Saskatchewan.

Groupes échantillons et enquêtes

Pour approfondir leurs connaissances des besoins en habitation des personnes atteintes de déficience intellectuelle, les chercheurs ont réuni des données provenant d'un échantillon composé de clients de la SACL et de membres de leur famille. Les données ont été recueillies auprès de groupes échantillons ainsi que dans une enquête postée aux participants choisis. La méthode d'échantillonnage retenue consistait en un échantillon de commodité, car l'échantillonnage au hasard ne semblait pas pratique ni réaliste dans les circonstances. Vingt-sept personnes ont participé aux groupes échantillons, à savoir 12 ayant une déficience intellectuelle et 15 étant des membres de la famille.

Les enquêtes ont été distribuées aux personnes incapables d'assister aux séances des groupes témoins et aux participants à ces groupes qui désiraient fournir des détails supplémentaires dans leurs réponses. Treize enquêtes ont été retournées.

Les conclusions qui ont été tirées de l'enquête ne sont donc pas nécessairement représentatives de la population totale de personnes atteintes de déficience intellectuelle, mais elles constituent une importante contribution relativement à ce domaine, sur un sujet qui a fait l'objet de recherches antérieures très limitées jusqu'à présent.

RÉSULTATS

Consultation de la documentation

Les chercheurs ont consulté la documentation sur divers modèles d'habitations communautaires, dont des établissements, des habitations collectives et des communautés intentionnelles. Ils ont trouvé cinq communautés intentionnelles accueillant des personnes ayant une déficience intellectuelle (voir le tableau 1) :

Le succès de l'intégration de personnes ayant une déficience intellectuelle à des communautés intentionnelles dépend dans une certaine mesure des facteurs suivants :

- un sentiment d'appartenance à la communauté et de possession du logement;
- un pourcentage important de résidents ayant une déficience intellectuelle afin de concentrer l'administration et la planification sur leurs besoins;
- des conditions de logement bien établies.

Accessibilité : Les participants du groupe échantillon ont

Tableau 1 Communautés intentionnelles accueillant des personnes ayant une déficience intellectuelle

Communauté	Nombre de résidents ayant une déficience intellectuelle	Type d'habitation	Énoncé de mission
Innisfree Village Crozet, Virginie	39 sur 68	12 maisons de type unifamilial	Offrir aux personnes ayant des besoins particuliers un milieu de vie se caractérisant par le respect, le renforcement de l'autonomie et la créativité.
Rougemont Cooperative, Région de Durham, Ontario	6 sur 250	105 logements locatifs de coopérative de type appartement	Le réseau de soutien de Deohaeko travaille en collaboration avec la Rougemont Cooperative à favoriser un esprit de soutien mutuel dans le quartier.
Pinakarri Housing Cooperative, Fremantle (Perth), Australie	1 sur 12, avec un aide-résident	8 maisons en rangée louées et 4 maisons privées	Des personnes souscrivant pleinement à la responsabilité environnementale, à la justice sociale et aux valeurs communautaires.
Camphill Village 105 emplacements dans le monde	Pourcentage variable de résidents ayant une déficience intellectuelle.	Divers types, généralement des habitations spécialisées, en milieu rural ou agricole	Les communautés de Camphill se fondent sur l'anthroposophie, un aspect moderne de la spiritualité défini par Rudolf Steiner (1861–1925), qui était humaniste, éducateur, philosophe et scientiste. Camphill Village favorise le partage entre les personnes ayant une déficience intellectuelle et des bénévoles.
Fédération internationale des communautés de l'Arche 130 communautés dans le monde, dont 27 au Canada	Pourcentage variable de résidents ayant une déficience intellectuelle.	Habituellement une habitation spécialisée partagée	(a) Créer des maisons où des relations loyales fondées sur la compassion et les éloges sont nourries; (b) changer la société en choisissant de vivre dans une communauté en signe d'espoir et d'amour. Les personnes ayant une déficience et celles qui leur viennent en aide vivent ensemble et sont responsables à parts égales de la vie dans l'habitation et la communauté.

souligné qu'il n'y avait pas de méthode unique de conception des habitations destinées aux personnes ayant une déficience intellectuelle, qui ont toutes leurs préférences personnelles. Toutefois, la recherche a révélé que, sur le plan de l'accessibilité, ces personnes éprouvent des besoins similaires à ceux des familles composées de jeunes enfants.

L'accès aux moyens de transport publics représente un facteur important dans le choix de l'emplacement de l'habitation. Un grand nombre de participants a déclaré ne pas conduire et avoir besoin de moyens de transport pour se déplacer dans la collectivité, accéder aux services et créer des liens. Les participants ont indiqué leur préférence pour des habitations se trouvant à distance de marche d'un dépanneur ou d'un centre commercial. Ils désirent aussi être près de services médicaux pour avoir l'esprit tranquille.

Acceptation et intégration : Dans la recherche, on a mis l'importance sur la participation des personnes atteintes de déficience intellectuelle à l'étape de conception de leur habitation. Au cours des discussions dans les groupes échantillons, tous les participants ont souligné l'importance d'un soutien officialisé en ce qui a trait à l'autonomie possible et au degré d'acceptation susceptible d'être atteint au sein d'une collectivité.

Autorité et prise de décision : Actuellement, les personnes ayant une déficience intellectuelle n'ont aucunement voix au chapitre en ce qui concerne les pièces qu'elles occupent. En mettant à leur disposition des pièces semi-privées (par exemple, des cuisines et des salles de séjour) qu'elles pourront aménager, elles demanderont moins de grandes pièces privées, comme de vastes chambres à coucher.

Les personnes ayant une déficience intellectuelle peuvent être soutenues dans la prise de décision par des gens qui comprennent leurs valeurs, leurs intérêts, leurs talents et leurs aptitudes. Le processus de prise de décision appuyée tire parti de la force ainsi créée et se fonde sur la conviction que toute personne a droit à l'autodétermination.

Bien que l'on n'ait trouvé aucune documentation portant sur le rôle concret que joue la prise de décision appuyée dans les communautés intentionnelles, les documents traitant de la prise de décision appuyée indiquent que ce pourrait être un moyen de faire participer efficacement à l'administration les personnes ayant une déficience et d'exercer de l'autorité en ce qui a trait aux habitations. Signalons toutefois que cette démarche comporte des défis. En effet, la plupart des communautés intentionnelles prennent leurs décisions par consensus, ce qui, souvent, demande beaucoup de temps. En

Tableau 2 Définition d'une maison

Réponses des personnes ayant une déficience intellectuelle	
■ Abordable ■ Confortable ■ Environnement sécuritaire[3] ■ Un lieu où se retirer ■ Intimité ■ Bruit atténué ■ Spacieuse ■ Liberté de faire ce que l'on veut quand on le veut	■ Chaleur ■ Amour ■ Famille ■ Ambiance décontractée ■ Un lieu où se réfugier ■ Un lieu où penser ■ Un lieu où s'adonner à ses passe-temps ■ Un lieu où vivent nos animaux.
Réponses par les membres de la famille	
■ Abordable ■ Confortable ■ Pas de règles ni d'horaires officiels ■ Environnement sécuritaire ■ Un lieu où se retirer ■ Intimité ■ Un lieu où se divertir et recevoir des amis ■ Spacieuse ■ Liberté de faire ce que l'on veut quand on le veut	■ Nourriture ■ Invitant ■ Lieu social ■ Ambiance décontractée ■ Attraits ■ Pas de lieux interdits ■ Très important d'avoir un jardin ■ Un lieu où vivent nos animaux ■ Familier ■ Un milieu favorable ■ Propriété/responsabilité ■ Fonctionnel

englobant la prise de décision appuyée à la structure d'administration, on risque de prolonger la démarche.

On a aussi demandé aux participants de définir une maison, l'utilisation des pièces, la cuisine, la salle de séjour, les aires communes, les pièces privées, les caractéristiques de conception spécialisée ou importante et le type d'habitation.

Définition d'une maison : les participants ont décrit ce qu'est une maison en employant un vaste éventail de mots (voir le tableau 2).

Utilisation des pièces : Les besoins des personnes ayant une déficience intellectuelle semblaient similaires à ceux d'une famille comptant des enfants, à savoir :

- le plus possible d'aires ouvertes pour faciliter les déplacements en profitant d'une vue dégagée et d'un accès;
- de la souplesse afin de pouvoir aménager l'espace pour plusieurs fonctions;
- des pièces privées pour que les personnes puissent s'isoler dans le calme.

Cuisine : La cuisine est considérée comme un espace commun ou semi-privé ayant de nombreuses fonctions, dont la préparation des repas et la socialisation. Les participants préfèrent les aires ouvertes aux îlots, qui sont embêtants et gênent la circulation. Même si les participants ne cuisinent pas (ou qu'ils ne peuvent pas cuisiner), ils accordent de l'importance au caractère fonctionnel de la cuisine.

Salle de séjour : Les participants voient la salle de séjour comme un lieu servant au divertissement (par exemple, regarder la télévision), aux loisirs (par exemple, l'artisanat, la navigation dans Internet), à la prise des repas (par exemple, devant la télévision) et à la socialisation.

Aires communes : Les pièces servant aux réunions sociales sont importantes. Les participants ont déclaré qu'ils utiliseraient une aire commune dotée d'une cuisine et d'un salon réservé aux divertissements (par exemple, une pièce possédant un grand écran de télévision), même si elle servirait plutôt pour socialiser que pour ses appareils.

Pièces privées : Pour les participants, l'utilité des chambres à coucher est bien plus grande que le sommeil ou le retrait dans le calme. Ils désirent de grandes chambres possédant beaucoup de rangement pour leurs effets personnels, des

[3] Les mots employés pour décrire l'environnement sécuritaire sont serrures, systèmes de sécurité, se sentir en sécurité et savoir que nos biens personnels sont protégés.

dispositifs de sécurité supplémentaires et divers meubles permettant de s'adonner à plusieurs activités. Les chercheurs soupçonnent que les participants ont mis trop d'accent sur l'importance des chambres en raison de leurs conditions de vie actuelles, à savoir l'hébergement dans la maison familiale ou dans un logement collectif où leur seule pièce privée est leur chambre.

La sécurité dans les salles de bain représente une grande préoccupation en raison des problèmes de mobilité et du risque de se blesser pendant des crises. Les participants ont indiqué une préférence pour les douches téléphones, les barres d'appui dans une baignoire-douche ou une cabine de douche dont le fond est au niveau du sol et les rideaux de douche pour des raisons de sécurité et d'hygiène.

Les pièces privées servent à regarder la télévision, à utiliser l'ordinateur, à ranger les effets personnels, etc. Regarder la télévision et des films représente un volet important des habitudes sociales mais pour de nombreuses personnes, c'est un passe-temps auquel elles s'adonnent en solitaire.

Les buanderies sont importantes pour assurer la dignité des personnes atteintes d'incontinence.

Caractéristiques de conception spécialisées ou importantes : Les participants ont souligné le besoin de caractéristiques de conception qui tiennent compte des problèmes de mobilité. Parmi les autres caractéristiques de conception spécialisées, signalons :

- Un mobilier durable dont la conception maximise l'accessibilité à la surface utile.
- Une souplesse de l'éclairage — on préfère l'éclairage vertical et l'éclairage mural même si les lampes de table sont acceptables. On considère que les lampes de plancher ne sont pas sécuritaires.
- De grandes fenêtres habillées de toiles opaques sont importantes pour les habitudes de sommeil et d'éveil. On préfère les stores aux rideaux.
- Les espaces de rangement doivent être accessibles aux fauteuils roulants et aux déambulateurs.
- Les cuisines doivent comporter les appareils se trouvant généralement dans une maison moderne. Il est essentiel d'avoir des fours à micro-ondes. On préfère un plan de cuisson à serpentins aux plans de cuisson en céramique ou à gaz. On préfère un four encastré avec porte à ouverture latérale par rapport à la cuisinière traditionnelle.
- On préfère les surfaces dures aux tapis sur les planchers.
- On préfère les manettes et les poignées aux boutons.
- On préfère les robinets à une manette plutôt que la robinetterie à deux poignées pour des raisons de sécurité. Il est important de pouvoir régler la température de l'eau pour ne pas s'ébouillanter.
- Le fait de choisir la couleur de la peinture revêt de l'importance, car il donne l'impression d'être propriétaire de la maison (qu'elle appartienne aux occupants ou qu'elle soit louée).
- L'accès à l'extérieur est important. On préfère les jardins et les terasses aux balcons. Les participants étaient préoccupés par la sécurité en ce qui concerne les balcons.

Type d'habitation : Les participants semblaient préférer le type d'habitation qu'ils connaissent le mieux, c'est-à-dire les bâtiments de type appartement (avec ascenseurs) ou les maisons dans lesquelles ils ont une chambre.

Différence entre les réponses des membres de la famille et celles des personnes atteintes de déficience

- Selon les membres des familles, la personne mangera et socialisera dans l'aire commune plutôt que dans sa chambre. Par conséquent, seul un petit nombre d'appareils est nécessaire dans la cuisine (par exemple, un four à micro-ondes et un mini-réfrigérateur).
- Les membres des familles se disaient préoccupés par la sécurité et ont mentionné que la personne désirerait un système de sécurité doté d'un bouton de panique, à actionner en cas d'urgence dans la cuisine ou la salle de bains.
- Les membres des familles ont suggéré de munir les robinets d'une minuterie pour éviter une utilisation excessive d'eau et de régulateurs d'eau chaude pour éviter que la personne s'ébouillante.
- Les membres des familles ont accordé une plus grande importance aux appareils pour la cuisine, à l'aménagement et à l'espace que les personnes ayant une déficience.
- Selon les membres des familles, les ordinateurs devraient se trouver dans l'aire commune pour pouvoir en surveiller l'utilisation.

- Un grand nombre de membres des familles désiraient que la personne dispose d'un logement à deux chambres pour pouvoir accueillir un accompagnateur.
- Les membres des familles ont manifesté un intérêt beaucoup plus grand envers l'habitation collective[4] que les personnes ayant une déficience.

CONCLUSIONS

- On a constaté que les besoins en habitation d'une personne ayant une déficience intellectuelle sont similaires à ceux d'une famille avec des enfants.
- La façon dont les membres de la collectivité perçoivent la déficience influence le degré d'acceptation des personnes atteintes.
- Ce qui distingue la communauté intentionnelle des autres habitations, c'est la vision partagée de ses membres relativement aux valeurs de la collectivité. Généralement, les communautés intentionnelles soulignent la nécessité de faire participer tous les membres de la collectivité aux processus de gestion et de décision.
- On a constaté que la réussite de l'intégration des personnes ayant une déficience intellectuelle aux communautés intentionnelles dépendait dans une certaine mesure des facteurs suivants :
  - un sentiment d'appartenance à la communauté et l'impression d'être propriétaire du logement;
  - un pourcentage important de résidents ayant une déficience intellectuelle afin de concentrer l'administration et la planification sur leurs besoins;
  - des conditions de logement bien établies.
- Il est essentiel de reconnaître que les personnes aynat une déficience intellectuelle ont le droit d'exprimer leurs opinions et de participer à la gestion des affaires de la collectivité afin qu'elles soient acceptées comme des égaux au sein de la communauté intentionnelle. Une des façons d'y arriver consiste à voir le rôle que peut jouer la prise de décision appuyée dans le processus décisionnel. La prise de décision appuyée doit tirer parti des forces pour être axée sur les capacités de la personne plutôt que sur ses incapacités.
- Les membres de la communauté intentionnelle peuvent avoir l'impression que leurs investissements sont risqués quand la prise de décision appuyée est intégrée à l'administration. Il est donc important d'inclure aux règlements des mesures d'atténuation des risques.

Le tableau 3 résume les lignes directrices sur la conception universelle et les points dont il faut tenir compte qui ont été relevés à la lecture de la documentation et au cours de l'analyse des résultats tirés de la recherche principale.

[4] **Habitation collective :** L'habitation collective est une forme légèrement moins institutionnelle d'habitation. Elle comprend les maisons de repos, les résidences supervisées et les foyers collectifs. Généralement, on peut y demander des services de soutien et des soins, y prendre quotidiennement des repas préparés et servis dans une salle à manger communautaire, y bénéficier de services de transport, obtenir de l'aide pour la lessive et le ménage, participer à des activités récréatives et à des programmes de jour et y être protégé par des mesures de sécurité.

Tableau 3 Les sept principes de la conception universelle

Principe	Explications	Lignes directrices	Points dont il faut tenir compte/tendances
Utilisation équitable	La conception est utile et convient à des gens ayant des capacités diverses.	Fournir les mêmes moyens d'utilisation à tous les résidents, identiques chaque fois que c'est possible et équivalents dans le cas contraire. Concevoir les unités se trouvant au deuxième étage en songeant aux personnes n'éprouvant aucun problème de mobilité. Éviter de mettre à part ou de stigmatiser les utilisateurs. Les dispositions prises relativement à l'intimité et à la sécurité doivent viser également tous les utilisateurs. Rendre la conception attrayante pour tous les utilisateurs.	Veiller à ce que les logements soient dotés d'installations permettant d'accueillir divers types de résidents (peu importe les circonstances ou les capacités). Choisir l'emplacement du projet parmi des habitations dont le mode d'occupation est mixte, où les revenus sont mixtes et dans un parc résidentiel où vivent des personnes de divers âges. Offrir de l'intimité et plusieurs degrés de sécurité aux résidents. Faire participer les membres à la conception.
Souplesse d'utilisation	La conception tient compte d'un vaste éventail de préférences et de capacités personnelles.	Offrir un choix de méthodes d'utilisation.	Donner la liberté de personnaliser les unités. Tenir compte de l'accessibilité dans la conception des entrées et des couloirs.
Utilisation simple et intuitive	L'utilisation de l'aménagement est facile à comprendre, peu importe l'expérience de l'utilisateur, ses connaissances, ses aptitudes à s'exprimer ou son degré de concentration.	Éliminer la complexité non nécessaire. Respecter les attentes de l'utilisateur et son intuition. Tenir compte de tous les degrés de littératie et des aptitudes à s'exprimer. Organiser l'information en fonction de son importance. Fournir efficacement des instructions et des commentaires pendant et après la réalisation d'une tâche.	Le projet est conçu avec un degré de prévisibilité pour faciliter la circulation et conférer de la simplicité dans les angles. Les plans d'étage sont usuels. L'innovation se trouve dans les caractéristiques fonctionnelles ajoutées aux surfaces habitables. Les caractéristiques fonctionnelles ajoutées aux surfaces habitables fournissent des repères spatiaux ou visuels.
Information perceptible	La conception transmet efficacement l'information nécessaire à l'utilisateur, peu importe les conditions ambiantes ou les capacités sensorielles de l'utilisateur.	Employer divers modes de communication (pictural, verbal, tactile) pour présenter l'information essentielle de façon redondante. Prévoir un contraste adéquat entre l'information essentielle et ce qui l'entoure. Maximiser la lisibilité de l'information essentielle. Distinguer les éléments en les décrivant (c'est-à-dire faciliter la communication d'instructions ou de directives). Voilà qui permet de faire une différenciation et de faciliter l'orientation. Assurer la compatibilité de diverses techniques ou de divers dispositifs utilisés par des personnes ayant des restrictions sensorielles.	Les renseignements sur la préparation aux situations d'urgence et les dangers seront affichés bien en évidence à l'intention des locataires et des invités, sur des supports reconnus internationalement. Le projet est conçu avec un degré de prévisibilité. Les renseignements sur la préparation aux situations d'urgence seront mis en évidence par rapport aux autres caractéristiques du projet. Les caractéristiques fonctionnelles ajoutées aux surfaces habitables fournissent des repères spatiaux ou visuels. Les caractéristiques et les plans des pièces ne sont pas exactement les mêmes, mais les plans restent simples.
Tolérance à l'erreur	La conception réduit les dangers et les conséquences indésirables de gestes accidentels ou involontaires.	Organiser les éléments pour réduire les dangers et les erreurs : rendre les éléments les plus utilisés les plus accessibles, et éliminer, isoler ou couvrir ceux qui présentent des dangers. Avertir des dangers et des erreurs. Fournir des dispositifs à sécurité intégrée. Décourager les gestes posés inconsciemment dans les tâches qui exigent de la vigilance.	La conception et la décoration comprennent des éléments qui « pardonnent » une utilisation inappropriée. La participation du membre à l'étape de la conception a assuré que les normes les plus élevées en matière d'accessibilité sont équilibrées par rapport aux désirs d'habitabilité. Les renseignements sur la préparation aux situations d'urgence et les dangers seront affichés bien en évidence à l'intention des locataires et des invités, sur des supports reconnus internationalement. Le modèle d'habitation prévoit un mécanisme de type « surveillance de quartier » pour assurer la protection des locataires.
Faible effort physique	La conception permet une utilisation efficace et confortable et entraîne une fatigue minimale.	Permettre à l'utilisateur de garder le corps en position neutre. Utiliser une force raisonnable pour le fonctionnement. Réduire les gestes répétés. Réduire l'effort physique soutenu.	La participation du membre à l'étape de la conception a permis d'équilibrer accessibilité et habitabilité. Les caractéristiques d'accessibilité conférées au projet se fondent sur les normes de l'industrie pour les personnes atteintes de problèmes de mobilité.
Espace pour s'approcher des installations et les utiliser	Un espace suffisant est prévu pour s'approcher des éléments, les atteindre et les manipuler, peu importe l'utilisateur.	Dégager la vue pour qu'un utilisateur assis ou debout puisse repérer les éléments importants. Faciliter l'accès à tous les éléments pour un utilisateur assis ou debout. Prévoir assez d'espace pour l'utilisation d'appareils fonctionnels ou de l'aide personnelle.	La participation du membre à l'étape de la conception et la personnalisation des unités a accru l'habitabilité. L'accès des fauteuils roulants a été prévu dans les plans de toutes les pièces de l'ensemble.

Habitations pour les personnes ayant une déficience intellectuelle dans les communautés intentionnelles : détermination de structures pertinentes sur le plan de l'aménagement matériel et de l'administration

Directeur de projet à la SCHL : Jim Zamprelli

Chercheures : Jill G. Grant, Ph.D., professeure adjointe, École des sciences sociales, Université de Windsor et Anne Westhues, DSW, professeure, Faculté des sciences sociales, Université Wilfrid Laurier.

Ce projet a été réalisé (ou réalisé en partie) grâce au soutien financier de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) dans le cadre de son Programme de subventions de recherche, subventions qui sont octroyées au terme d'un concours annuel. Les idées exprimées sont toutefois celles de l'auteur (ou des auteurs) et ne représentent pas la position officielle de la SCHL. Pour en savoir plus sur ce programme, visitez le site Web de la SCHL à **www.schl.ca** ou communiquez avec l'agent de projets, Recherche d'initiative privée, par courriel, à erp@cmhc-schl.gc.ca, ou par la poste à : Agent de projets, Recherche d'initiative privée, Programme de subventions de recherche, Division de la recherche et des politiques, Société canadienne d'hypothèques et de logement, 700 chemin de Montréal, Ottawa (Ontario) K1A 0P7.

Pour consulter d'autres feuillets ***Le Point en recherche*** et pour prendre connaissance d'un large éventail de produits d'information, visitez notre site Web au

www.schl.ca

ou communiquez avec la

Société canadienne d'hypothèques et de logement
700, chemin de Montréal
Ottawa (Ontario)
K1A 0P7

Téléphone : 1-800-668-2642
Télécopieur : 1-800-245-9274

©2009, Société canadienne d'hypothèques et de logement
Imprimé au Canada
Réalisation : SCHL 15-06-09

Bien que ce produit d'information se fonde sur les connaissances actuelles des experts en habitation, il n'a pour but que d'offrir des renseignements d'ordre général. Les lecteurs assument la responsabilité des mesures ou décisions prises sur la foi des renseignements contenus dans le présent ouvrage. Il revient aux lecteurs de consulter les ressources documentaires pertinentes et les spécialistes du domaine concerné afin de déterminer si, dans leur cas, les renseignements, les matériaux et les techniques sont sécuritaires et conviennent à leurs besoins. La Société canadienne d'hypothèques et de logement se dégage de toute responsabilité relativement aux conséquences résultant de l'utilisation des renseignements, des matériaux et des techniques contenus dans le présent ouvrage.

66465